



Réunion du comité du Judo club Sierre, Château de Villa, le 14 juillet 2014 à 19h

Présents : Jean-Louis Hugon, Harry-Lionel Salamin, Alexandra Hugon, Sarah Hitter Salamin, Donato d'Andrea, Yolande Hitter

Ordre du jour :

1. Résultat financier 13-14
2. Cours 14-15
3. Renouvellement du comité
4. Locations du dojo
5. Entretien et aménagement du dojo – bureau
6. AG
7. Divers

L'ordre du jour a été visité dans le désordre....

Assemblée générale

La date est fixée au 19 septembre 2014 à 19h au dojo.

Yolande enverra le PV et la convocation, dans sa toute dernière version validée par Harry, à Jean-Louis qui distribuera le tout par mail aux membres.

Yol enverra la version papier aux membres d'honneur.

Renouvellement du comité

Sarah est toujours candidate à la Présidence. Donato – Sarah ont un peu sondé les éventuels candidats pour compléter le comité. Parmi les « abordés », Silke a indiqué que pour elle c'est un peu tôt, étant donné qu'elle est engagée dans d'autres comités.

Ernest serait disponible si pas de candidat intéressés.

Julien s'investit dans les organisations loisirs. A défaut de lui proposer une place au comité, il nous semble qu'il faut officialiser ce travail et en informer les autres membres du club lors de l'assemblée. Au comité de définir ce que l'on attend de lui.

À approfondir la liste suivante : Karine, Patricia. Pour la fin août il nous faut avoir des propositions à soumettre à l'AG.

Cours

Les cours reprendront le lundi 25 août 2014. La date sera publiée sur le site. Alexandra informera les judokas par mail.

Programme des cours :

Lundi	jaunes	17.30-18.30
	oranges-vertes	18.30-19.30
	adultes	19.30-21.00
Responsables : Sarah et Karim		
Mercredi	½ jaunes	18.00-19.00
	adultes	19.00-20.30
Responsables : Yves et Jasmina		
Vendredi	blanches	17.30-18.30
	oranges-vertes	18.30-19.30
Responsables : Donato et Silke pour le 1 ^{er} cours Donato et Mlle Jungius pour le 2 ^{ème} cours		

L'assemblée des moniteurs est fixée au mercredi 20 août à 19h au dojo. La présence de tous les moniteurs et aide-moniteurs est indispensable.

Location du dojo

Nous avons reçu un mail de J.-F. Udrisard nous demandant si nous sommes disposés à louer un soir à la boxe thaï. Nous allons lui proposer le mardi soir, seul soir de libre de 20h à 21h30.

Karaté : il ressort des comptes que le karaté n'a pas payé la totalité de sa location. Nous allons en demander les raisons en tenant compte du fait que pendant 2 mois, il n'a avait plus d'eau chaude suite à l'incendie.

Pour que les choses soient claires avec nos locataires, nous allons fixer des règles via un contrat de bail auquel sera annexé le règlement d'utilisation. En effet, nous demandons à nos locataires de faire l'entretien du tapis à la fin des cours, comme nous allons le rappeler aux moniteurs du judo (question d'hygiène)- (à mettre au programme de l'assemblée des moniteurs), nous laissons pas de kimonos ou affaires personnelles sur place.

Yolande s'occupe de transmettre un contrat de bail à Harry qui prendra les contacts.
Location : environ 25 fr. de l'h.

Entretien du dojo

Durant l'été Claudio procède aux rafraichissements nécessaires ou habituels. Il a ajouté des étages au stockage des chaussures à l'entrée.

Lors de l'assemblée des moniteurs, nous allons également parler de la journée nettoyage (faire un doodle), rappeler le règlement pour les chaussures et le stockage d'effets personnels.

Aux parents, il sera rappelé, par les moniteurs, que s'ils n'enlèvent pas les chaussures pour entrer, ils ne sont pas autorisés à rester debout à l'entrée, ils gênent les enfants qui se chaussent.

Nous allons également, lors de cette assemblée, regarder comment ré-agencer le bureau, s'il est possible d'agrandir l'entrée, bref faire le tour de ce que nous pouvons améliorer.

Fin du comité vers 20h30

Yolande